

COMMISSION
ÉLECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

CISPR 14

1993

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1996-08

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES
INTERNATIONAL SPECIAL COMMITTEE ON RADIO INTERFERENCE

Amendement 1

Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électrodomestiques ou analogues comportant des moteurs ou des dispositifs thermiques, par les outils électriques et par les appareils électriques analogues

Amendment 1

Limits and methods of measurement of radio disturbance characteristics of electric motor-operated and thermal appliances for household and similar purposes, electric tools and similar electric apparatus

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité F du CISPR: Perturbations relatives aux appareils domestiques, aux outils, aux appareils d'éclairage et aux appareils analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapports de vote
CISPR/F/182/FDIS CISPR/F/203/FDIS	CISPR/F/193/RVD CISPR/F/204/RVD

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Remplacer le numéro de référence CISPR 14 par CISPR 14-1.

Remplacer le titre de la norme existant par le suivant:

Compatibilité électromagnétique – Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues – Partie 1: Emission – Norme de famille de produits

Page 34

5.2.2.1 Appareils fonctionnant normalement sans mise à la terre et non tenus à la main

Ajouter le nouveau texte suivant à la fin de ce paragraphe:

Les appareils qui, compte tenu de leur conception et/ou de leur poids, reposent généralement sur le sol au cours de leur utilisation (appelés appareils destinés à reposer sur le sol) sont soumis aux mêmes dispositions que ci-dessus.

Toutefois,

- ces appareils doivent être placés sur un plan métallique horizontal (le plan de sol de référence), mais isolés de celui-ci par un support non métallique (par exemple une palette) de $0,1 \text{ m} \pm 25 \%$ de hauteur;
- le cordon doit descendre le long de l'appareil en essai jusqu'au niveau du support non métallique et être placé horizontalement jusqu'au réseau fictif en V;
- le réseau fictif en V doit être relié électriquement au plan de sol de référence (voir CISPR 16-2);

Le plan de sol de référence doit dépasser d'au moins $0,5 \text{ m}$ les limites de l'appareil en essai et doit avoir des dimensions minimales de 2 m sur 2 m .

Page 48

7.1.4, deuxième paragraphe

Ne concerne que l'anglais

FOREWORD

This amendment has been prepared by CISPR sub-committee F: Interference relating to household appliances, tools, lighting equipment and similar apparatus.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Reports on voting
CISPR/F/182/FDIS CISPR/F/203/FDIS	CISPR/F/193/RVD CISPR/F/204/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the reports on voting indicated in the above table.

Replace the reference number CISPR 14 by CISPR 14-1.

Replace the existing title of this standard by the following:

Electromagnetic compatibility – Requirements for household appliances, electric tools and similar apparatus – Part 1: Emission – Product family standard.

Page 35

5.2.2.1 Appliances normally operated without an earth connection and not held in the hand

Add the following new text at the end of this subclause:

Equipment that, according to its design and/or weight, usually stands on the floor while in use (so-called floor standing equipment) is subject to the same provisions as above.

However,

- the equipment shall be placed on a horizontal metal ground plane (the reference ground plane), but isolated from it by a non-metallic support (such as a pallet) of 0,1 m $\pm$ 25 % in height;
- the lead shall be led downward along the EUT to the level of the non-metallic support and be led horizontally to the artificial V-network;
- the artificial V-network shall be bonded to the reference ground plane (see CISPR 16-2);
- the reference ground plane shall extend at least 0,5 m beyond the boundaries of the EUT and have minimum dimensions of 2 m by 2 m.

Page 49

7.1.4, second paragraph

Change the second line into "1,1 times the rated voltage in order to check whether the level ..."

Page 58

Paragraphe 7.3.1.16.2

Remplacer le texte de ce paragraphe par ce qui suit:

7.3.1.16.2 Déchiqueteuses de papier

On doit mesurer les perturbations continues de l'appareil alors que celui-ci est alimenté avec du papier de façon continue, pour obtenir un fonctionnement permanent du dispositif d'entraînement (lorsque cela est possible).

On doit mesurer les perturbations discontinues de l'appareil alors que celui-ci est alimenté avec du papier, feuille à feuille, permettant au moteur de s'arrêter après chaque feuille.

Le papier doit convenir aux machines à écrire ou aux machines à photocopier et doit avoir une longueur comprise entre 278 mm et 310 mm indépendamment des dimensions pour lesquelles la déchiqueteuse est prévue. Le papier doit être de catégorie 80 g/m².

Page 60

Ajouter, après le paragraphe 7.3.1.19, le nouveau paragraphe 7.3.1.20 suivant:

7.3.1.20 Conditionneurs d'air

7.3.1.20.1 Si le contrôle de la température de l'air est assuré en modifiant le rapport cyclique de fonctionnement du moteur du compresseur utilisé dans l'appareil, ou si l'appareil dispose d'un ou plusieurs dispositifs de chauffage commandés par thermostat(s), les mesures doivent être effectuées conformément aux conditions de fonctionnement indiquées en 7.3.4.14.

7.3.1.20.2 Si l'appareil est du type à capacité variable et possède un ou des circuits d'inversion qui contrôlent la vitesse du moteur du ventilateur ou du compresseur, les mesures doivent être effectuées, la commande de température étant positionnée au plus bas pour un fonctionnement en mode «froid» et au plus haut pour un fonctionnement en mode «chauffage».

7.3.1.20.3 La température ambiante pour l'essai des appareils visés en 7.3.1.20.1 et en 7.3.1.20.2 doit être de $(15 \pm 5)^\circ\text{C}$ quand l'appareil est en mode «chauffage», et de $(30 \pm 5)^\circ\text{C}$ quand l'appareil est en mode «froid». S'il n'est pas possible de garder la température ambiante dans cette gamme, une autre température est également autorisée, dès lors que l'équipement fonctionne de façon stable.

La température ambiante est définie comme la température de l'air aspiré par le module intérieur.

7.3.1.20.4 Si l'appareil consiste en plusieurs modules intérieurs et extérieurs (du type à modules séparés), la longueur du tuyau réfrigérant de raccord doit être de $5 \text{ m} \pm 0,3 \text{ m}$ et le tuyau doit être enroulé comme une bobine dont le diamètre est approximativement de 1 m. Si la longueur du tuyau ne peut être ajustée, elle doit être comprise entre 4 m et 8 m. Les connexions entre les deux modules doivent suivre le tuyau réfrigérant. Si un conducteur de terre est nécessaire mais ne fait pas partie du cordon d'alimentation, la borne de terre du module extérieur doit être raccordée à la terre de référence (voir 5.2.1, 5.2.2 et 5.2.3). Le réseau fictif en V doit être placé à 0,8 m du module (soit intérieur, soit extérieur) qui est connecté au réseau d'alimentation.

Page 59

Subclause 7.3.1.16.2

Replace the text of this subclause by the following:

7.3.1.16.2 Paper shredders

The device shall be tested for continuous disturbances while the device is fed continuously with paper, resulting in continuous operation of the drive (if possible).

The device shall be tested for discontinuous disturbances while the device is fed with one single sheet at the time, allowing the motor to switch off between each sheet.

The paper shall be suitable for typewriter or copying machine, and shall have a length between 278 mm and 310 mm independent of the dimensions for which the shredder is designed. The weight category shall be 80 g/m².

Page 61

Add following new subclause 7.3.1.20 after 7.3.1.19.

7.3.1.20 Air conditioning equipment

7.3.1.20.1 If the air temperature is controlled by changing the time interval of operation of the compressor motor used in the appliance, or the appliance has heating device(s) controlled by thermostat(s), measurements shall be made according to the same operating condition as in 7.3.4.14.

7.3.1.20.2 If the appliance is a variable capacity type which has inverter circuit(s) that control(s) the revolution of the fan or compressor motor, measurements shall be made with the temperature controller setting at the lowest position when in cooling mode, and at the highest position when in heating mode.

7.3.1.20.3 The ambient temperature for testing the equipment by 7.3.1.20.1 and 7.3.1.20.2 shall be $(15 \pm 5)^\circ\text{C}$ when the appliance is operating in heating mode, and $(30 \pm 5)^\circ\text{C}$ when it is operating in cooling mode. If it is impractical to keep the ambient temperature within this range, another temperature is also permissible, provided that the equipment operates in a stable manner.

The ambient temperature is defined at the temperature of the air flow to the indoor unit.

7.3.1.20.4 If the appliance consists of indoor and outdoor units (split type), the length of connecting refrigerant pipe shall be $5 \text{ m} \pm 0,3 \text{ m}$, and the pipe shall be shaped like a coil with a diameter of approximately 1 m. If the pipe length cannot be adjusted, it shall be longer than 4 m, but not longer than 8 m. The connecting leads between the two units shall be routed along the refrigerant pipe. Where an earthing conductor is required, but not included in the mains lead, the earthing terminal of the outdoor unit shall be connected to the reference ground (see 5.2.1, 5.2.2 and 5.2.3). The artificial V-network shall be situated at a distance of 0,8 m from the unit (either the indoor or outdoor unit) which is connected to the mains network.

Page 94

8.3.1, huitième ligne

Remplacer l'équation existante par la suivante:

$$S_n^2 = \sum (x - \bar{x})^2 / (n-1)$$

8.3.1, quatorzième ligne

Remplacer s_n par S_n^2

Page 106

Figure 9, septième ligne

Remplacer $N > 30$ ou $N > 2$ claquements en 2 s par $N \geq 30$ ou $N > 2$ claquements en 2 s.

STANDARDSISO.COM · Click to view the full PDF of CISPR 14:1993 AM1:1996